

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 33 (1962)
Heft: 7

Artikel: A Tramelan : la 6e Journée des apprentis méritants du Jura
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824716>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La 6^e Journée des apprentis méritants du Jura

« On doit toujours viser trop haut. »

Ce n'est pas là propos de tireur ou de chasseur.

C'est une devise placée dans la bouche de Molière par un auteur français et que M. Willy Sunier, vice-président de l'ADIJ, préfet du district de Courtelary, a rappelée récemment à Tramelan à l'adresse des apprentis méritants que fêtait la Commission de l'ADIJ pour la formation professionnelle.

« Viser haut, viser trop haut, c'est de l'ambition, a ajouté M. Sunier. Et l'ambition, qui signifie arrivisme parfois, n'a pas toujours bonne presse.

» L'ambition peut pourtant être le signe d'un sentiment très louable et l'ambitieux, celui que tourmente la volonté d'être meilleur et qui s'efforce de cultiver ce qu'il y a en lui de plus noble et de plus fier... en visant haut, éprouve ce sentiment.

» Si, dans l'Antiquité, le travail manuel fut l'affaire des esclaves, constituant donc une servitude sociale, le christianisme l'a sanctifié et la devise « Prie et travaille » le dit bien. Mais nous devons nous garder de retourner à la servitude en lui sacrifiant l'homme, en mettant celui-ci à la chaîne, en le rendant à l'esclavage.

» De ce mot lourd de significations diverses et cependant beau, je voudrais dégager une notion libératrice qui dépasse l'homme et souvent le transfigure. C'est l'effort.

» L'effort, expression d'une volonté consciente, puissante et libre. Lisez Malraux, Saint-Exupéry et Guéhenne qui l'exaltent.

» L'inoubliable joie.

» C'est l'effort qui crée d'un morceau de bois ou de fer la forme désirée et voulue de l'œuvre d'art ou qui mélange les couleurs sur la toile pour ne faire jaillir et imposer les beautés, les lumières et l'équilibre ou qui sur la page blanche écrit les signes qui font naître et vivre les personnages, les images et les pensées. Je souhaite que vous demeuriez toujours sensibles à cette impérieuse beauté, à cette exigeante beauté de l'effort. Je souhaite aussi que vous soyez plus préoccupés de connaître que de vivre. »

Ces propos généraux — et généreux — on l'avouera, étaient bien faits pour impressionner une jeunesse qui, aujourd'hui, connaît une étonnante liberté mais qui, en l'occurrence, n'avait pas galvaudé cette liberté puisque le fait de passer brillamment des examens n'avait pas démontré seulement qu'elle était douée en la matière mais qu'elle avait du caractère, de la volonté et de la persévérance.

Aussi est-ce à raison que, à son tour, M. Francis Kummer, directeur à Tramelan, félicita les lauréats en leur rappelant que l'industrie doit pouvoir compter sur des éléments jeunes, dynamiques et professionnellement à la hauteur.

« Les tâches de l'industrie et du commerce, dit-il, sont de plus en plus compliquées et, de ce fait, exigent une délégation de plus en plus importante.

» Durant la période d'apprentissage, le chemin à suivre est nettement tracé ; il conduit l'apprenti étape par étape, selon un programme défini vers un but précis. Qui fera maintenant votre programme ? C'est clair, personne d'autre que vous-mêmes.

» Vous devez donc vous faire une idée bien précise sur la direction à prendre en correspondance avec vos aptitudes, avec vos aspirations, avec votre vocation et élaborer votre programme.

» Visez un objectif réalisable et parlez-en à votre employeur. Si vous avez les qualités de base requises, votre chef les aura déjà appréciées et s'il pense que vos possibilités de développement sont en rapport à l'objectif, il vous aidera certainement à réaliser votre programme en vous donnant la possibilité de faire des stages à différents postes de travail en vous recommandant la littérature et les cours adaptés aux circonstances.

» La décision positive de votre chef à votre égard est prise, bien entendu, en considération de votre qualification professionnelle, mais dans une large mesure en considération de vos qualités complémentaires, soit en regard à votre comportement général.

» Il faut toutefois savoir que l'on sert naturellement et le mieux son intérêt personnel en servant pleinement et franchement non seulement les intérêts du poste de travail ou du département, mais ceux de l'entreprise en général. Or, cette tâche n'est pas toujours chose facile. Cela demande un effort constant pour donner le meilleur de soi-même et beaucoup de dévouement. »

Quel est le circuit dans lequel les jeunes sont lancés actuellement ?

M. Willy Jeanneret, maire de Tramelan, dernier orateur de la journée, le définit parfaitement lorsqu'il rappela, après une évocation poétique de sa localité, les modifications profondes que la structure même de notre économie a subies.

« La machine, qui faisait de l'homme un esclave, précisa-t-il, tend à devenir plus humaine. La productivité, conséquence directe, a augmenté dans des proportions extraordinaires. La durée moyenne de la vie a passé de 40 à 67 ans. La mentalité bourgeoise a évolué en mentalité socialiste. La société épargne pour l'individu. La rémunération totale a été multipliée par 10. A l'époque de Karl Marx, l'ouvrier travaillait 80 heures par semaine, aujourd'hui de 40 à 46 heures.

» Cette ère nouvelle appelle de plus en plus une élévation du niveau de qualification du travailleur. La technique moderne demandera de plus en plus des techniciens, des experts, des spécialistes, des hommes d'action, des hommes aimant à développer leur culture générale, des hommes partageant de manière positive les soucis de la communauté. Il appartient à vous, les jeunes, de devenir ces hommes d'action, ces hommes de demain. »

Après ces trois remarquables allocutions, coupées de productions de l'Union instrumentale dirigée par M. Gérard Donzé, MM. Michel Hänni et Roger Jardin, respectivement président et secrétaire de la Commission de l'ADIJ pour la formation professionnelle, procédèrent à la distribution des distinctions et récompenses qu'avaient choisies les apprentis méritants. Puis, au nom de ces derniers, M. Jean-Pierre Bühler, de Tramelan, tint à remercier vivement les organisateurs de

cette journée à laquelle participaient notamment M. Marc Haegeli, député, M. Willy Jeanneret, maire de Tramelan, des représentants de la Société de l'Emulation et de Pro Jura ainsi que, délégués de l'ADIJ, MM. Frédéric Reusser, président d'honneur, Willy Sunier, vice-président, et Henri-Louis Favre, secrétaire.

Cliché ADIJ No 492



Les apprentis méritants fêtés à Tramelan

Liste des lauréats 1962

Lauréats

1. Betty Zehnder
employée de bureau
Porrentruy
2. Marlène Emery
employée de commerce
Moutier
3. Madeleine Schaffter
employée d'administration
Porrentruy
4. Colette Charmillot
Vendeuse
Moutier

Apprentissage chez

- Minerva S. A.
manufacture de chaussures
Porrentruy
- A. Bechler S. A.
fabrique de machines
Moutier
- MM. E. et G. Koch
notaires
Porrentruy
- Librairie-papeterie
Van Bogaert
Moutier

Lauréats

5. Erna Wüthrich
employée de bureau
Tramelan
6. Michel Christe
employé de bureau
Tavannes
7. Hans-Rudolf Martin
employé de banque
La Neuveville
8. Jean-Claude Ackermann
tourneur de boîtes
Berlincourt
9. Jean-Pierre Bühler
mécanicien de précision
Tramelan
10. Jacques Cazès
mécanicien de précision
Saint-Imier
11. Jakob Steiner
boucher-charcutier
Delémont
12. Marlis Valie
couturière
Zwingen
13. Jean-Rodolphe Comelli
dessinateur en bâtiment
Delémont
14. Norbert Lachat
dessinateur de machines
Soyhières
15. Marius Schaller
mécanicien ajusteur
Rebeuvelier
16. Erwin Nobs
monteur électricien
Malleray
17. Marc-André Miche
horloger rhabilleur
Sonceboz
18. Germain Rebetez
dessinateur de machines
Alle
19. Paul Fricker
mécanicien de précision
Bévilard

Apprentissage chez

- A. Reymond S. A.
manufacture d'horlogerie
Tramelan
- Municipalité de
Tavannes
- Banque Cantonale de Berne
La Neuveville
- G. Ruedin S. A.
fabrique de boîtes de montres
Bassecourt
- Technicum cantonal
Saint-Imier
- Technicum cantonal
Saint-Imier
- J. Neuenschwander
maître boucher
Delémont
- Mme Liechti-Strübi
maîtresse de couture
Laufon
- M. A. Gerster
architecte dipl. SIA
Laufon
- Usine de Roll
Rondez
Delémont
- Usine de Roll
Choindez
- Maison Berberat & Cie
électricité
Tavannes
- Technicum cantonal
Saint-Imier
- Usines Tornos S. A.
fabrique de machines
Moutier
- Schaublin S. A.
fabrique de machines
Bévilard

Lauréats

20. Georges Mischler
ouilleur
Saint-Ursanne
21. Jean-Claude Zangger
radio-électricien
Tavannes
22. Serge Bilat
décolleteur
Moutier
23. Heinz Wüthrich
boulangier-pâtissier
Court
24. Claudine Noirat
coiffeuse-manucure
Asuel
25. Niklaus Schmidlin
compositeur typographe
Dittingen

Apprentissage chez

- Usine Thécla S. A.
matriçage
Saint-Ursanne
- Technicum cantonal
Saint-Imier
- A. Kohler S. A.
fabrique de décolletages
Moutier
- M. H. Zingg
maître boulangier
Court
- M. Ed. Hirt
maître coiffeur
Delémont
- Vereinsdruckerei A. G.
Laufon

Réflexions sur les problèmes d'aménagement régional

Les notes qui suivent ne sont pas destinées à mettre en cause l'activité du groupe de planification régionale de Berne, mais à faire le point sur la situation actuelle, en insistant davantage sur quelques faiblesses apparentes dans notre système.

Il fallait, pour mener à bien un assainissement urbanistique, établir certaines bases juridiques ; elles ont été consignées dans un livre d'une certaine importance mis à notre disposition par le canton. Ces données servent de base à l'établissement des règlements communaux. L'épaisseur même de ce règlement en complique l'usage, de sorte qu'au lieu d'éclairer les esprits il finit par jeter la confusion. Les détails priment les lignes de force et l'essentiel est de ce fait rarement résolu.

* * *

Il y a plusieurs façons d'aborder les problèmes d'aménagement dont deux principales :

1. En considérant les problèmes du propriétaire par rapport à ses voisins, puis de l'ensemble des voisins avec la communauté ; ensuite la communauté par rapport à une autre communauté, et remonter ainsi vers l'élargissement des ensembles : districts, cantons, nations, continents et enfin le monde.
2. L'autre méthode consiste à partir du monde et à redescendre vers l'individu en passant par tous les intermédiaires.

Les autres procédés ne sont qu'une combinaison de ceux qui viennent d'être exposés.